

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Agence(s): Angers, Aubenas, Beauvais, Bordeaux, Boulogne, Drôme, IP2A, Le Mans, Mortagne, Orléans, Paris, Périgueux, Rouen, Saint Quentin, Vaucluse.

Secteur(s): Validation des acquis de l'expérience.

Type(s): Accompagnement professionnel.

Compétences visées:

- Acquérir la méthodologie et la technique pour l'élaboration du dossier de VAE
- Savoir décrire et expliciter son expérience professionnelle
- Rédiger son dossier VAE
- Se préparer à l'entretien oral avec le jury de validation

Programme de la formation:

- Analyse de la demande et du parcours professionnel
- Présentation de l'accompagnement VAE proposé
- Réalisation du rétro planning et des échéances à respecter
- Confirmation du choix de la certification

Aide méthodologique :

- À la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée
- À la formalisation de son dossier de validation
- À la préparation de l'entretien avec le jury
- Et, le cas échéant, à la mise en situation professionnelle

Durée / rythme:

24 heures (au maximum – à définir selon les besoins du candidat)

- Accompagnement individuel
- Entretiens individuels de 2 à 3 heures

Public:

- Salariés



Infrep

Formation et ingénierie des compétences

<https://www.infrep.org>

- Demandeurs d'emploi
- Particuliers

Validation:

- Attestation de fin de formation
- Attestation de présence